

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	56 (1927)
Heft:	4
Rubrik:	Les principaux événements susceptibles d'intéresser l'enseignement qui ont eu lieu en Suisse, dans le courant de l'année 1925

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les principaux événements susceptibles d'intéresser l'enseignement

qui ont eu lieu en Suisse, dans le courant de l'année 1925

Histoire.

On a découvert, à Pfäffikon, au bord du lac de Zurich, des restes d'une colonie lacustre de l'âge de la pierre : instruments de pierre et d'os, pierres à aiguiser, flotteurs de pêche,

un mur romain près du port de Genève,

un squelette d'homme et un autre d'enfant ensevelis à un mètre de profondeur, sépulture allémanique, croit-on, près de Muttenz.

— On a célébré le 7 juin, à Carouge, le centenaire de la réunion des communes savoisiennes et gessiennes au canton de Genève et, le 26 décembre, le cinquantenaire de la fondation de l'Asile de Marsens.

Hydrographie.

On parle de reconstruire le barrage de Nidau qui règle le niveau des trois lacs du Jura.

Voies de communication.

L'électrification demeure toujours une des principales tâches actuelles des C. F. F. : La ligne électrique Zurich-Olten a été inaugurée le 15 janvier, le Lausanne-Yverdon, le 1^{er} février, le Lausanne-Vallorbe, à la fin du même mois, le Berne-Olten, dans la nuit du 19 au 20 novembre et le Lausanne-Genève, le 23 décembre.

Les trajets Bâle-Chiasso et Vallorbe-Domo d'Ossola se font ainsi à présent complètement à traction électrique.

L'ensemble des frais d'électrification accélérée s'élèvera à 700 millions. Il se dépense chaque année 65 millions environ. Les $\frac{5}{6}$ de cette somme demeurent au pays.

L'expérience a démontré que 70 locomotives électriques et non 90 comme nous l'écrivions l'année passée, fournissent le même travail que 100 locomotives à vapeur.

— La construction du pont Baden-Wettingen est commencée, ainsi que la transformation du viaduc de Grandfey décidée le 24 février et devisée 3,060,000 fr. On en a inauguré un à Soleure le 31 octobre, ainsi qu'un autre près de Hundwyl sur l'Urnäesch le 23 août. Ce dernier, en béton armé, de 221 mètres de longueur et 73 de hauteur, est le second de son genre en Europe.

— La question du chemin de fer des Alpes orientales n'est pas près d'être perdue de vue dans les cantons intéressés. Il existe un comité tessinois *Pro Greina*. Le Conseil fédéral a été saisi par le gouvernement des Grisons d'une demande de communications directes avec le Tessin. Le comité grison-tessinois pour le Saint-Bernardin-Thusis s'est réuni le 5 novembre. Il a voté un crédit de 40,000 fr. pour études et plans. On admettra que cette activité n'est pas déplacée quand on saura que les députés de Misox doivent emprunter le territoire de huit cantons pour se rendre à Coire aux sessions d'hiver du corps législatif dont ils font partie.

— Le 4 avril ont eu lieu les secondes enchères que nous avions annoncées l'année dernière au sujet de la ligne de la Furka. L'acheteur fut le syndicat courageusement constitué par M. Marguerat, directeur du Viège-Zermatt. L'offre de 1 $\frac{3}{4}$ million fut acceptée, mais il faudra encore 3,200,000 fr. pour l'achèvement. Aux fournisseurs de fonds déjà mentionnés l'année dernière, il faut ajouter les communes de la vallée d'Urseren, les communes grisonnes, pour 100,000 fr. et la Confédération pour 3,350,000 fr. Le capital de la nouvelle Compagnie de la Furka doit ascender à 5 millions ou 5 $\frac{1}{2}$ millions. Elle s'est mise sans retard à l'achèvement des travaux qui furent poursuivis avec un zèle tel que le dernier rail était posé dans le tunnel de la Furka pendant la nuit du 14 au 15 octobre. Le Brigue-Disentis pourra être mis à l'exploitation en juillet 1926.

Démographie.

L'absorption tentaculaire des agglomérations urbaines est toujours un fait. Il est question de fusionner les communes d'Interlaken avec celles d'Unterseen et de Matten, celle de Zurich avec onze communes suburbaines, celle de Locarno avec Muralto, Minusio, Orselina et Solduno. Dans ce dernier cas, les quatre communes rurales ne sont pas d'accord. Interlaken passerait ainsi de 4,000 à 8,000 habitants.

— La ville de Berne comptait 106,148 habitants à fin décembre 1924.

— Le canton de Genève compte le 321 $\%$ de Genevois, 367 $\%$ de Confédérés et 302 $\%$ d'étrangers. C'est le dernier canton au point de vue de la proportion des bourgeois, le troisième pour celle des Confédérés et le premier pour le taux des étrangers. Seuls Zoug et Neuchâtel enregistrent une proportion de Confédérés plus forte.

— La population du globe est évaluée à 1 milliard 894,000 habitants.

Religions.

Monseigneur Besson a reçu, le 2 janvier, la bulle érigéant en cathédrale la collégiale de Saint-Nicolas. Le prévôt Monseigneur Esseiva se mourait le 1^{er} février, jour de l'entrée en vigueur du nouvel ordre de choses. En vertu des droits libéralement maintenus par la Papauté, le Conseil d'Etat, le 12 février, nommait MM. Joseph Pasquier et Zurkinden chanoines résidants, et, le 14, le Grand Conseil désignait M. le chanoine Jean Quartenoud comme nouveau prévôt. Ce dernier fut installé comme tel le 26 juillet. Les bourgeois catholiques de la ville de Fribourg, ayant pu conserver le droit qu'ils tenaient de la Handfeste, se réunirent le 8 février pour procéder à l'élection de leur curé. Leur choix se porta sur M. l'abbé Paul von der Weid, dont l'installation eut lieu le 1^{er} mars.

— La société anonyme par actions « Le jour à venir », à Dornach, est en faillite. Les fournisseurs de fonds perdent le 99 % de leurs créances.

— Le 11 octobre, on a posé à Bâle, près de la gare aux marchandises, la première pierre d'une église qui sera dédiée à saint Antoine. Elle sera en béton armé et mesurera 50 mètres de long, 20 de large et autant en hauteur. Le clocher s'élèvera à 60 mètres. Elle contiendra mille places assises et une chapelle-baptistère séparée cent cinquante. Les frais sont devisés 1,200,000 fr. Ce sera la cinquième église catholique romaine de Bâle. On en construit également une à Dietikon. Les fidèles de Winterthur restaureront la leur, ceux de Saint-Gall, leur cathédrale. L'église du couvent de Bellelay va devenir un musée d'art religieux, tandis que

celle de Saint-Urbain, au clocher vide depuis 1848, a reçu le 8 novembre un carillon de six cloches. On va fonder à Aarau une paroisse avec les catholiques romains du district et ceux de neuf communes voisines.

— Le 4 février, la Congrégation des rites procéda à l'examen des deux miracles requis pour la canonisation du bienheureux P. Canisius. La cérémonie solennelle eut lieu à Saint-Pierre du Vatican le 21 mai, jour de l'Ascension, en présence d'une imposante délégation fribourgeoise. Les fidèles du canton avaient contribué par une quête aux frais inévitables et assez élevés de la canonisation. Une fête fut organisée à leur intention le 10 septembre, à Fribourg.

— L'abbé de Disentis ayant résilié ses fonctions pour cause de maladie, un successeur lui a été désigné en la personne du P. Béda Hopan. C'est le quatre-vingt-cinquième abbé depuis saint Sigisbert.

— Mgr Jacques Stammler, évêque de Bâle et Lugano et doyen du corps épiscopal suisse, est décédé le 13 avril. Le 2 juin, le Chapitre cathédral de Soleure le remplaçait par le doyen de Lucerne, M. Joseph Ambühl, qui fut consacré le 27 septembre.

(*A suivre.*)



L. DEMIERRE.

Bibliothèque du Musée pédagogique

Le bibliothécaire se voit dans l'obligation de rappeler aux clients du Musée pédagogique que la durée du prêt des livres ne peut, — sauf prolongation demandée et obtenue, — dépasser un mois. (Trois semaines pour les collections du Musée.)

Le bibliothécaire s'efforce d'être utile à tous ceux qui veulent bien se souvenir qu'il existe au M. P. une bibliothèque relativement bien fournie et tenue à jour d'après les possibilités trop restreintes du budget. L'insouciance, parfois stupéfiante, de certains lecteurs et particulièrement de certaines lectrices qui devraient donner l'exemple de la ponctualité, le prive du plaisir d'être agréable à chacun : il voudrait répondre à toutes les demandes qui lui parviennent, mais trop souvent il lui est impossible de donner satisfaction aux désirs de ses clients, les livres demandés sont en circulation, ou dorment quelque part sous la poussière de l'oubli, des lecteurs négligents et égoïstes les immobilisent depuis des semaines, voire des mois, et peut-être sans les ouvrir ou les feuilleter ; bien plus, ils ne daignent même point se soucier des cartes-rappel que le bibliothécaire a l'ennui de devoir leur adresser.

Que ces retardataires impénitents — fléaux des bibliothèques à l'égal des rongeurs et des insectes bibliophages, — ne s'en prennent qu'à leur négligence si à l'avenir leur est appliqué sans merci l'art. 10 du Règlement. (Amende de dix centimes par ouvrage et par jour de retard.)

A. C.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — *A Bulle* : Jeudi 3 mars, à 2 h. $\frac{1}{2}$, à l'Ecole ménagère.

A Fribourg : Jeudi 10 mars, à 2 h. $\frac{1}{4}$, à la Villa Miséricorde.

A Romont : Jeudi 24 mars, à 2 h. $\frac{1}{2}$, à l'Ecole ménagère.